

Mon expérience au cabinet médical de deux médecins généralistes du nord vaudois

Christine Carnal Schenk

Je suis une médecin-assistante en 5^{ème} année de formation souhaitant obtenir le titre de médecin généraliste FMH.

Dans le cadre d'un projet de la Société de médecine de premier recours, en association avec la FMH, j'ai eu l'occasion d'accomplir 12 mois d'assistanat dans le cabinet de deux médecins généralistes du Nord Vaudois. Sur les 12 mois en question, j'ai travaillé pendant 6½ mois avec ou en parallèle à l'un des deux généralistes, et pendant les 5½ mois restants, j'ai remplacé l'un ou l'autre des généralistes sous la supervision du confrère présent au cabinet.

Mon expérience d'une année m'a été hautement profitable sur plusieurs points, malgré les quelques inconvénients rencontrés en cours de route. Je me permets d'énumérer cidessous les différents aspects positifs et négatifs de l'assistanat en cabinet pour le futur praticien de premier recours.

Avantages

- Rapport privilégié avec un «médecin-enseignant» permettant un enseignement personnalisé;
- élargissement des connaissances médicales;
- suivi de patients sur le moyen terme permettant de se rendre compte des implications des décisions prises et des traitements appliqués;
- apprentissage de la gestion du stress dans le cadre des urgences du cabinet;
- travail en équipe pluridisciplinaire (assistante médicale, laborantine, secrétaire médicale, ...) impliquant l'apprentissage de la gestion du personnel;
- horaires de travail plus respectueux de la vie familiale;
- système de garde à domicile bien agréable.

Inconvénients

- Difficultés à gérer les cas de spécialités pour lesquelles l'assistant n'est pas (encore) formé (ORL, dermatologie, gynécologie-obstétrique, psychiatrie, ...): besoin accru de supervision;
- stress lié à l'importance des responsabilités pesant sur les épaules du médecin-assistant;
- fréquence des gardes plus importante;
- diminution du salaire en raison du manque de moyens à disposition (dans le projet de la FMH, le médecin-assistant renonce au quart de son salaire).

Conclusions

Etre baigné une première fois dans le contexte d'un cabinet de premier recours permet, dans un premier temps de se rendre compte ... des lacunes de sa formation. Impression plutôt désagréable!

Il me semble que la formation du médecin en Suisse est tributaire de passages plutôt abrupts d'un niveau à un autre, sans qu'aucune forme de transition ne soit offerte. Ainsi le médecin-assistant qui débute à son premier poste se voit dans la peau d'un débutant, devant (presque) tout apprendre des tâches qui lui incombent. La formation académique qu'il a reçue ne le préparant que fort peu à l'aspect pratique du travail au chevet des patients. L'étape suivante consiste à se plonger dans l'activité indépendante du cabinet où là encore le médecin doit se rendre compte qu'il n'est qu'imparfaitement préparé à affronter le quotidien qui l'attend.

C'est ici que l'assistanat en cabinet prend toute sa signification: l'excellente vue d'ensemble qu'il prodigue au futur praticien lui permet d'orienter la fin de sa formation si nécessaire. De plus, cette première approche de l'aspect administratif du cabinet (gestion du personnel, facturation, ...) pourrait éviter au futur praticien de mauvaises surprises à l'ouverture de son propre cabinet.

Je ne peux qu'encourager le développement de l'assistanat en cabinet car je pense que celui-ci devrait être inscrit comme passage obligé pour l'obtention du titre de généraliste FMH (ou autre titre de médecine de premier recours).

Reproduction d'un article paru dans
GMGV-Info numéro 5 (janvier 2002)

Christine Carnal Schenk
CH-1413 Orzens
E-Mail: schenkcarnal@span.ch